



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs			
Date	9 août 2024	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 20 °C)	Vent	22 km/h Nord-Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s.)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	1 FB	Nombre total d'inscriptions 105
Paris mutuels	\$ 68,687			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Matt Gregory	Juge associé
Vétérinaire officiel : Dr Kelli Gilson		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Ontario Sires Stakes Grassroots Series 3^e Étape Poulains et hongres trotteurs
(Courses 1, 3 et 5)

Prospect Series 3^e Étape Poulains et hongres trotteurs (Course 4)

Ryan Guy a été autorisé à se retirer de six courses.

Guy Chretien a été autorisé à se retirer de sa course.

Courses :

Course 1 – Examen des bris d'allure survenus aux #1, "Modelo Gold", et #3, "Gucci Gucci Goo", après le départ.

Le #3, "Gucci Gucci Goo", devra se qualifier pour les bris d'allure.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #1, “Armstead Fireball”, a provoqué une reprise de départ à cause d’un bris d’équipement.

Examen des bris d’allure survenus aux #3, “Quill”, arrivé en 8^e position, #6, “Northern Drifter”, arrivé en 9^e position, et #7, “Little Arrow”, arrivé en 5^e position. Aucun placement n’est requis.

Course 4 – **Enquête**

Le #5, “Massedonia”, a fait un bris d’allure avant et après le départ, mais s’est rétabli pour terminer en 3^e position.

Il n’a pas enfreint les règles de la CAJO sur les bris d’allure.

Le #5, “Massedonia”, devra se qualifier pour les bris d’allure.

Course 5 – Le #1, “Hay Dad”, arrivé en 6^e position, a été signalé dans la statistique avec obstruction causée par le bris d’allure survenu au #2, “Mr Pasadena”. Aucun placement n’est requis.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le conducteur, Jimmy Gagnon, a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO, pour ne pas avoir établi une cadence comparable à celui de sa classe.

Les fractions ont été corrigées : 28:2, 59:2, 1:27:4, 1:56:1.

Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2781317

Course 8 – **Enquête**

Le #1, “Redhot Redemption”, a fait un bris d’allure avant le départ et était à l’extérieur du poteau de remboursements, ce qui a imposé le remboursement du pari mutuel.

Un remboursement complet du pari mutuel a été effectué, totalisant \$ 398.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Enquête

Le #7, “Tomi Seniorita”, a fait un bris d’allure avant le départ et s’était rendu à l’intérieur du poteau de remboursement.

Course 12 – Le #1, “Jm Betonsix”, a provoqué une reprise de départ à cause d’un bris d’équipement.

Réclamations :

Course 9

“Crosscut” (1), pour \$ 8,500, entraîneur Gerard Vaillancourt.